



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LEMAN**

**9 JUIN 2009**

**MUSEE ALEXIS FOREL - MORGES**



ASL, rue des Cordiers 2, case postale 6146, CH - 1211 Genève 6, tél. 022/736 86 20, fax 022/736 86 82  
[asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org) - [www.asleman.org](http://www.asleman.org)

ASL France, 6 avenue de la Patinerie, F - 74200 Thonon-les-Bains

**PROCES-VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL**

**Mardi 9 juin 2009**

**MUSEE ALEXIS FOREL - MORGES**

Le président Jean-Bernard Lachavanne souhaite la bienvenue aux participants et remercie Monsieur Yvan Schwab, conservateur du Musée Alexis Forel d'accueillir l'ASL dans sa belle salle de conférence. Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

**1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2008**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention.

**2. RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT JEAN-BERNARD LACHAVANNE POUR L'EXERCICE 2008-2009,**

a) du président Jean-Bernard Lachavanne – voir page 5.

b) du vice-président Alain Gagnaire, responsable du groupe français – voir page 14.

PROJETS ET ACTIONS POUR 2009-2010 : voir page 15.

**3. RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2008**

3.1 Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2008. Cette année, l'association a de nouveau enregistré un excédent de dépenses, soit CHF 60'754.19. Les fonds propres se montent à CHF 124'344.03 fin 2008. Il fait remarquer que le montant des rentrées baisse et que les réserves diminuent. Max Rien fait donc un appel pour des soutiens financiers de toute nature.

Les grands donateurs pour l'année 2008 sont vivement remerciés :

Loterie Romande, section Genève	60'000.--	Municipalité de Pully	1'000.--
Loterie Romand, section Vaud	60'000.--	Cargill International	1'000.--
Loterie Romande, section Valais	40'000.--	De Rham SA	1'000.--
Fondation Hans Wilsdorf	39'000.--	Philippe Dutoit	1'000.--
Fondation Ernest Dubois	25'000.--	Fondation Pierre Demaurex	1'000.--
Ville de Genève	15'000.--	Mairie de Bernex	1'000.--
Colette et Jean-Christophe Egli	10'000.--	Mairie de Vandoeuvres	1'000.--
Services Industriels de Genève	10'000.--	Patrick Odier	1'000.--
Fondation Alfred et Eugénie Baur	5'000.--	Patek Philippe SA - Ph.Stern	1'000.--
Banque HSBC	1'100.--	Stés Migros Vaud et Genève	1'000.--
Marc Gilgen	1'100.--	Ville de Carouge	1'000.--

ainsi que les donateurs ayant versé entre CHF 200 et 900 en 2008 :

Privés : Léonard André, Pierre Arnoux, Franceline Balavoine, Laurent Ballif, Nicolas Berney, Ernesto Bertarelli, Sylvie Beyeler, Marie-Françoise Bobst-Milliquet, Jacques et Maryse Bory, Claude Briquet, Wolfgang Broell, Roland Bugnet, Eric Burnier, Eric Chauvet, Denis-Charles Clément, Yves Cottier, Faïka Croisier, Bruno de Kalbermatten, Arnaud de Marignac, Gérard Dupraz, Thierry Fauchier-Magnan, Pierre-Yves Firmenich, Philippe Frey, Jacques-Hubert Gay, Jean-Pierre Graz, Gilbert et Elisabeth Henchoz-Vogler, Roger Imboden, Jean-Pierre Mach, Jean-Luc Mazzone, Pierre Mercier, Pierre Moser, Jean-Claude Mulli, Jean Naef, Gilberte Pascalis, Diane Patry, Cédric Perret-Gentil, Jean-Claude Petitpierre, Jean-Thomas Robert,

Marie-Claude Rosat, Colette Schwab, Laurence Senn, Philippe Treyvaud, Pierre et Catherine Turrettini, Madeleine Vallon, Marguerite Wieser, Martine Wirthner.

Etablissements : AgriGenève, Amfis, CM Isele SA, Febex SA, Firmenich SA, Generali Assurances, Holdener Architectures, Pharmacie du Progrès, Philippe Girod SA ;

Communes : Allaman, Bursinel, Cologny, Corsier, Crans-près-Céligny, Excenevex, Lutry, Prangins, Préverenges, Soral, Tolochenaz, Thônex, Villeneuve.

Institutions/associations : Association La sentinelle-Sauvetage du Lac, Fondation Walther-und-Bertha-Gerber.

3.2 Monsieur Paul Bagnara lit ensuite le rapport des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2008 sont conformes et le bilan 2008 exact.

#### 4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les comptes 2008 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité sans abstention. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

#### 5. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2009-2010

Tous les membres du Comité sortant sont candidats à la réélection, sauf Jean-Marie Benand. Deux nouveaux candidats se proposent pour venir renforcer l'équipe : Rémi Merle, consultant en développement durable, et Héloïse Candolfi, géographe.

#### 6. ELECTIONS

##### 6.1 Election du Comité :

Tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité sans abstention - voir Comité 2009/2010 page 4.

##### 6.2 Election des vérificateurs des comptes :

Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité sans abstention.

#### 7. DIVERS

**Question (Q)** Les rapports de l'Etude LEMANO sont adressés aux communes gracieusement. Est-ce que l'ASL ne pourrait pas leur demander des subventions ?

**Réponse (R)** L'ASL ne manquera pas de solliciter les communes mais elle a constaté par le passé que les retombées financières étaient malheureusement faibles.

**Q:** Il est proposé que l'ASL envisage de participer au Festival de films consacré à l'eau qui a lieu chaque année en Belgique.

**R:** L'ASL fait partie du groupe de travail qui prépare le Pavillon des villes suisses (Zürich-Bâle-Genève) pour l'Exposition Universelle à Shanghai en 2010 sur le thème : « Better water – Best urban life ». Dans ce cadre, un film « Succès Story du Léman » sera réalisé et pourrait éventuellement intéresser les organisateurs de ce festival.

#### **Commentaires :**

Le président et la secrétaire générale invitent les participants à recruter de nouveaux membres parmi leurs connaissances. Ils les invitent également à contacter des commerces qu'ils fréquentent pour les inciter à exposer dans ces établissements des présentoirs avec les dépliants de l'ASL et/ou à décorer des vitrines avec du matériel fourni par l'ASL.

Le président convie ensuite les participants à un apéritif dans la cour du Musée et remercie la Municipalité de Morges d'avoir offert les vins. Il propose également aux participants qui le souhaitent de rejoindre les membres du comité pour un dîner au « Restaurant de l'Union ».

## COMITE 2009 – 2010

<u>Président</u>	<u>Membres</u>	
Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève	Thierry BIGLER Juriste Genève	Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève
<u>Vice-Président</u>	Régis CALOZ Physicien Genève	Remi MERLE consultant en développ. durable Grand-Lancy, Genève
Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon-les-Bains, France	Héloïse CANDOLFI Géographe Genève	Jean-Claude MULLI Médecin Pregny-Chambésy, Genève
<u>Secrétaire générale</u>	Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève	Daniel OSSENT Informaticien Conches, Genève
Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France	Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais
<u>Trésorier</u>	Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud	Jean-François RUBIN Biologiste Vufflens-le-Château, Vaud
Max RIEN Expert-comptable Sciez, France	Olivier GOY Géographe Avusy, Genève	Jean-Nicolas THALMANN Economiste Confignon, Genève
	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève	David THELER Géographe Miège, Valais

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2008-2009**

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

J'ai le plaisir d'ouvrir la 29ème Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation ce soir à Morges.

Je voudrais tout d'abord remercier le Musée Alexis Forel de nous accueillir ce soir dans ce magnifique musée qui nous rappelle à nous, qui nous intéressons au lac, son cousin François-Alphonse Forel, père de la limnologie, « la science ou l'océanographie des lacs » comme il appelait cette nouvelle science qu'il avait créée.

Merci également à la Ville de Morges qui offre les vins de l'apéritif que nous aurons l'occasion de partager à l'issue de la partie administrative de cette Assemblée générale.

Plusieurs personnes se sont excusées et il serait trop long de toutes les citer ce soir.

Comme par le passé, nous avons développé des actions principalement dans les domaines de la recherche et de l'information-éducation, toujours dans le but de promouvoir les mesures de protection en faveur du Léman et des rivières de la région lémanique, actions qui s'inscrivent résolument dans une démarche de développement durable dans le but de satisfaire les besoins actuels (eau potable, biodiversité, pêche et loisirs) et de pouvoir satisfaire ceux des générations futures.

Comme chacun le sait, le Léman va mieux mais n'est pas encore tout à fait guéri. Entendez par là que des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs visés et rétablir les équilibres écologiques du lac. En outre, des pollutions émergentes, dont on ne sait pas très bien le danger qu'elles représentent pour la santé, restent à surveiller (pesticides, substances à effet hormonal)

## **RECHERCHE**

### ***Opération Léman Rives Propres (OLRP)***

Les résultats de cette vaste opération, menée avec l'aide de plongeurs en scaphandre autonome le long des quelque 170 km du lac, vous ont été présentés lors de notre dernière Assemblée générale ainsi que dans le *Lémaniques* no 68 et lors d'une conférence de presse organisée à Ouchy le 12 juin 2008.

Comme on pouvait s'y attendre, un nombre relativement faible de rejets polluants ont été débusqués, les propriétaires riverains ayant un intérêt évident à ne pas rejeter des eaux polluées devant leur propriété où ils font trempette.

Cette opération a été reçue avec reconnaissance par les pouvoirs publics, tant nationaux (OFEV), régionaux (cantons, départements) que locaux (communes).

Encore Merci à Jean-Pierre Wolf, Olivier Goy et Philippe Spiess pour leur ténacité à mener à son terme cette opération difficile à réaliser. Merci également aux nombreux plongeurs qui se sont mobilisés, parfois dans des conditions difficiles.

## Etude LEMANO



L'Opération Léman Rives Propres (OLRP) ayant été achevée, les efforts de l'ASL ont porté principalement au cours de l'année écoulée sur l'étude LEMANO dans le but d'achever les rapports concernant les quatre bassins de rivière témoins étudiés: les bassins de l'Aubonne, de la Versoix, des Dranses valaisannes et du Foron de Sciez.

Cette étude vous a été présentée à plusieurs reprises et je me limiterai à vous présenter un état des lieux après huit ans de recherche.

Au fil des années, ce que nous appelions « **l'étude LEMANO** » s'est transformée en « **Méthode LEMANO d'évaluation de la durabilité de la gestion de l'eau** » et en « **Outil d'aide à la décision pour gérer les ressources en eau dans le respect des principes du développement durable** ».

LEMANO, c'est devenu en effet une **méthode d'analyse originale** qui permet d'établir si la gestion actuelle de l'eau respecte les principes du développement durable et donne des pistes pour l'améliorer dans les domaines où ce n'est pas le cas.

En utilisant vingt-et-un indicateurs de durabilité dans les trois domaines du développement durable (huit environnementaux, six économiques et sept sociaux), la méthode LEMANO va plus loin que les évaluations effectuées, trop souvent limitées à deux ou trois indicateurs concernant principalement l'approvisionnement en eau potable et l'épuration des eaux usées. Son application à la gestion des ressources en eau de quatre bassins de rivière fournit des résultats à la fois extrêmement intéressants et directement utiles aux gestionnaires de l'eau.

**Les éléments pris en compte donnent une image réaliste de la gestion actuelle et mettent en évidence les points forts et les points faibles pour lesquels des mesures correctives doivent être mises en place.**

En résumé et avant-première, je peux vous dire que les résultats obtenus dans les quatre bassins de rivière étudiés sont relativement bons, quoiqu'insuffisants dans certains domaines (scores inférieurs à 60%). Ils mettent en évidence des différences dans les performances de gestion en termes de développement durable d'un bassin à l'autre.

A noter en particulier :

- le bon résultat relatif aux aspects sociaux pour le bassin de la Versoix (93%) qui s'explique principalement par une collaboration soutenue entre gestionnaires de l'eau et par un contrat de rivière ;
- la gestion plutôt efficace des infrastructures de l'eau (capital économique) des trois bassins suisses avec un score de 75% (améliorations possibles) ;
- des scores faibles pour le capital environnemental (flux hydrologiques : 59% ; eaux souterraines et eaux de surface : 60%) dans les bassins de la Versoix et des Dranses, ce qui témoigne d'un état médiocre des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques ;
- un capital social sérieusement insuffisant dans le bassin de l'Aubonne (score de 62%), surtout en raison d'un manque de collaboration entre les gestionnaires à l'échelle du bassin versant.

Le manque de données ne permet pas pour le moment de donner de résultats fiables pour le Foron de Sciez.

A l'échelle des communes, les valeurs obtenues pour les 15 indicateurs de durabilité utilisés sont très hétérogènes (0% à 100%).

Vu les résultats obtenus, il nous apparaît que la méthode LEMANO devrait être utilisée systématiquement comme un outil d'aide à la décision par les diverses institutions et services responsables concernés, tant au niveau cantonal que communal (ou d'associations/syndicats) en raison de sa souplesse (ajustement aux besoins spécifiques des entités considérées) et de sa facilité d'utilisation par les gestionnaires et leurs mandataires (hydrogéologues, ingénieurs).

### **Valorisation des résultats de l'étude LEMANO**

Les résultats de l'étude LEMANO seront valorisés à travers les documents et manifestations suivants :

#### **Pour le bassin de l'Aubonne :**

- **Distribution du rapport complet** « Evaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau dans la région lémanique. Le bassin de l'Aubonne » aux responsables politiques et gestionnaires de l'eau des treize communes qui le composent lors de la **Séance d'information qui aura lieu à Aubonne lundi 15 juin prochain.**
- **Distribution d'un tous ménages aux habitants du bassin de l'Aubonne** sous la forme d'une brochure illustrée de huit pages dans laquelle est inséré pour chaque commune le bilan « durabilité » de la gestion actuelle de l'eau qui met bien en évidence les points forts et les points faibles de la gestion de l'eau pour lesquels les gestionnaires devraient apporter des améliorations

#### **Pour les quatre bassins**

- **Organisation d'une Conférence de presse le 18 juin prochain au Buffet de la gare de Lausanne**

Ce sera pour nous l'occasion non seulement de présenter les résultats de l'étude, mais de lancer un appel aux communes lémaniques pour qu'elles collaborent davantage pour une gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins de rivière en s'associant en groupement de communes ou autre forme de collaboration formelle de leur choix.

- **Présentation dans Lémaniques (numéro spécial de 16 pages) des principaux résultats LEMANO obtenus dans les quatre bassins de rivière** que vous allez recevoir prochainement.

### **Remerciements LEMANO**

Je ne voudrais pas terminer la présentation de cette étude sans adresser de vifs remerciements à tous ceux qui ont apporté leur soutien et qui ont contribué à faire de cette étude une réussite. Un merci tout particulier aux grands donateurs qui ont financé cette étude réalisée en collaboration avec le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique (LEBA) de l'Université de Genève :

la Banque Pictet et Cie, les sections valaisanne, vaudoise et genevoise de la Loterie Romande, la Fondation Hans Wilsdorf et les Services Industriels de Genève. Sans la confiance de ces institutions, il n'aurait jamais été possible de mener à bout cette étude interdisciplinaire passionnante et porteuse de réels progrès pour la gestion durable des ressources en eau de la région lémanique

Un grand merci aux membres permanents de l'équipe de recherche LEMANO pour le sérieux, la persévérance et le dévouement avec lesquels ils ont effectué cette étude, en particulier Claude Ganty, coordinateur, Isabelle Gudmundsson, Olivier Goy et Raphaëlle Juge auxquels

s'est adjoint votre serviteur, qui se sont beaucoup investis au cours de l'année écoulée. Nous les remercions tous pour leur engagement et le sérieux avec lequel ils ont effectué cette étude.

Nos remerciements s'adressent également à tous les collaborateurs temporaires, stagiaires, diplômants de l'université, etc., une dizaine de personnes, qui ont apporté leur concours et contribué à la réussite de cette étude : Jarek Baryeka, Cynthia Cochet, Andrea Downing, Julien Ferdinand, Daniel Gilliéron, Stéphane Henriod, Hélène Hinden, Beatriz Ponce, Jérôme Porchet, Aude Ponticelli et Aurore Imbert.

Un grand merci également aux membres du Conseil scientifique constitué pour le suivi de cette étude ambitieuse, en particulier Régis Caloz de l'EPFL, Jean-Michel Jaquet de l'UNIGE/UNEP-GRID, Jean-Marcel Dorioz de l'INRA et Stéphane Storelli du CREM à Martigny.

Un grand merci enfin à toutes les personnes et institutions qui ont apporté leur soutien et leur expertise, grâce auxquelles l'étude ne s'est pas limitée à une approche théorique et a pu être confrontée à la réalité du terrain. Un grand merci à tous les gestionnaires communaux et cantonaux pour leur précieuse collaboration et leurs critiques constructives.

Merci enfin au secrétariat de l'ASL qui orchestre magnifiquement bien l'organisation de la valorisation de toutes ces productions et manifestations.

### ***Promotion de la Charte de l'eau de la région lémanique***

La Charte de l'Eau élaborée par l'ASL incite les communes à tout mettre en œuvre pour gérer durablement cette ressource vitale et facteur de développement régional selon les 13 principes fondamentaux qu'elle contient.



Actuellement, ce sont quelque 48 communes qui ont adhéré à la Charte ainsi que 856 particuliers. C'est pour moi l'occasion de lancer un appel auprès des membres de l'ASL qui ne l'auraient pas encore signée de se manifester. Ils peuvent le faire simplement en remplissant le coupon mis à leur disposition ce soir ou en informant le secrétariat de l'ASL dans les jours qui viennent. Merci d'avance de soutenir cette Charte, véritable code de déontologie pour une gestion transfrontalière durable de l'eau.

Pour promouvoir la Charte de l'eau de la région lémanique, diverses actions ont été développées, notamment ;

- Exposition d'un poster au Muséum d'histoire naturelle de Genève depuis juin 2007
- Exposition en 2008 d'un poster avec une urne pour recueillir les adhésions au Musée du Léman à Nyon et dans les bibliothèques municipales genevoises de la Jonction, des Pâquis, de Saint-Jean et de la Servette

### ***Participation à l'élaboration des politiques publiques***

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité, notre association participe en effet activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

#### ***Contrats de rivières transfrontaliers***

L'ASL a participé à la phase d'élaboration des contrats de rivières couvrant les cours d'eau de tout le bassin genevois et du Bas-Chablais. Ces contrats sont aujourd'hui tous signés et dans leur phase de réalisation. L'ASL est donc actuellement attentive au suivi de ces outils très prometteurs de gestion intégrée de l'eau.

Pour mémoire, les contrats de rivières transfrontaliers sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et les habitants sont associés au processus.

Au cours de plusieurs réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy ou Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydraulique (étiage/crue), piscicoles ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action.

#### *Participation à des commissions consultatives*

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes, participent aux débats relatifs à la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui apporte ses compétences à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, Olivier Goy, membre du comité de l'ASL qui occupe un des deux sièges attribués aux associations pour la protection de la nature au sein de la Commission de la pêche du canton de Genève ou encore moi-même qui siège en tant que vice-président au Conseil du développement durable du Canton de Genève et président de la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de la protection de l'environnement.

## INFORMATION- EDUCATION

### ***Présence de l'ASL dans des manifestations : Conférences publiques, stands d'information, colloques, interviews media***

Comme par le passé, l'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans la région lémanique, avec sa documentation et ses panneaux d'exposition présentant ses activités, en particulier la « *Charte de l'eau de la région lémanique* » qu'elle souhaite voir adopter par le plus grand nombre.

Plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences, monter des expositions, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions (voir ci-dessous).

Au cours de l'année écoulée, notre association a été présente, notamment grâce à la collaboration d'Olivier Goy et de Philippe Spiess (que nous remercions pour leur disponibilité), dans plusieurs manifestations dans les différentes régions du bassin lémanique (26 en tout ce qui représente une moyenne d'un peu plus de deux par mois), profitant de sa présence pour sensibiliser les participants aux problèmes de la protection des eaux du Léman et des rivières contre la pollution et plus généralement à la gestion durable des ressources en eau de la région lémanique. Huit, c'est le nombre de conférences que j'ai données au cours de l'année à l'occasion de diverses manifestations, généralement des Assemblées générales de diverses organisations.

Tout au long de l'année, plusieurs membres du secrétariat, du comité et plusieurs bénévoles se sont engagés pour représenter l'ASL dans de nombreuses manifestations régionales (38 en tout, soit une moyenne de 3 par mois) :

### ***Présence de l'ASL lors de manifestations***

- 8 conférences ou intervention de Jean-Bernard Lachavanne ou Alain Gagnaire, entre autres lors de la cérémonie de remise de dons à la Fondation Ernest Dubois, l'exposition « *Lumières de Lac* » au Palais Lumière à Evian, La semaine du développement durable, le Symposium Eau et Santé, et la Fête du Développement Durable.

- 15 lieux différents ont présenté des posters et documentation ASL (magasins, pharmacies, bibliothèques, Maison de l'Environnement, Office du Tourisme, etc...)  
A noter l'Exposition « Genève Contre-Nature » au Muséum d'Histoire Naturelle et l'Exposition « Lumières de lac » au Palais Lumière à Evian ainsi que l'action au restaurant Mc Donald à Thonon-les-Bains.
- 8 stands ont été tenus, notamment lors de La Nuit de la Science, la Fête de l'Eau (Net'Léman), La Journée mondiale des zones humides au Muséum d'Histoire Naturelles, l'exposition « Un ticket de caisse vaut un vote » à Chêne-Bourg et le Festival du Développement Durable à Balexert/Genève.
- 4 animations destinées aux jeunes, 3 pour des écoles (Maracon VD / Collège du Foron GE / Collège des Grandes-Communes GE) ainsi que 13 mercredis après-midi au Muséum d'Histoire Naturelles de Genève (animation « Plancton »)

### ***Le magazine trimestriel "Lémaniques"***

Le trimestriel *Lémaniques*, vitrine et outil de communication le plus important de notre association, est tiré à 9'500 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public comprenant les communes lémaniques, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme et de la santé, des associations, des navigateurs, des riverains, etc. selon le sujet traité.

Cette année encore, la Fondation Hans Wilsdorf a accepté de renouveler son soutien financier pour la publication de notre journal et je tiens, en mon nom personnel et en votre nom à tous à la remercier chaleureusement.

Depuis la dernière A.G., vous avez reçu quatre numéros :

- Le numéro 68 présentait le bilan de l'Opération Léman Rives Propres après 12 années d'efforts persévérants. Il faut dire que la nature même de cette opération, qui nécessitait d'avoir recours à des plongeurs en scaphandre autonome, rendait particulièrement difficile et longue sa réalisation. Bilan globalement positif puisque 15% des tuyaux recensés seraient susceptibles de déverser par moment des eaux polluées, ce taux passant à 2% pour les rejets dont la nature polluante ne laisse guère de doute.
- Le numéro 69 était consacré aux Bisses du Valais, ces canaux créés à l'origine pour irriguer des terres agricoles et qui aujourd'hui suscitent un intérêt beaucoup plus large, des historiens, des milieux touristiques, des randonneurs et ceux qui s'intéressent au patrimoine et à la gestion communautaire des ressources en eau.
- Le numéro 70 présentait une fonction très prometteuse et très particulière que le Léman pourrait être appelé à jouer à l'avenir, celle de réservoir d'énergie renouvelable pour la climatisation et le chauffage. Génial non ? L'exemple du réseau Genève-Lac-Nations (GLN) qui permet de rafraîchir et chauffer les bâtiments des organisations internationales ainsi que d'autres immeubles du quartier de Sécheron-Nations constitue une expérience avant-gardiste qui pourrait être étendue à d'autres endroits des bords du Léman.
- Le numéro 71 présentait le nouveau centre d'attraction des Grangettes avec la création d'une mare à canard 5 étoiles pour accueillir les oiseaux migrateurs et autres oiseaux nicheurs, fruit d'un partenariat orchestré par la Fondation des Grangettes (maître d'œuvre), mais dont le financement a été assuré conjointement par le Syndicat d'amélioration foncière, des subsides de la Confédération et du canton ainsi que par des fonds de Pro Natura et de la Fondation des Grangettes elle-même.

Un grand merci aux personnes qui ont accepté de rédiger des articles et à Jacques, Pierre et Stéphane Chevalier de l'imprimerie des Bergues à Carouge pour la qualité de leur travail. Mais bien entendu, le plus grand mérite de ce succès revient à la rédactrice responsable, Raphaëlle Juge, dont la plume alerte et colorée nous ravit.

Je voudrais remercier spécialement, en notre nom à tous, Raphaëlle de son engagement et pour la qualité du travail qu'elle effectue bénévolement.

Bien que modeste, *Lémaniques* est un journal de très bonne tenue rédactionnelle et graphique pour lequel nous ne recevons que des compliments. On peut ainsi voir au fil des numéros que l'ASL peut informer sur les sujets les plus ardues, tout en faisant sourire ses lecteurs.

### ***Journées passeports-vacances et camps de vacances***

Comme chaque année, l'ASL a organisé, avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs du canton de Genève et de la Ville de Lausanne des **journées de passeports-vacances de « Sensibilisation à la vie aquatique »** destinées aux jeunes de 9 à 16 ans à Genève (24 juillet et 20 août 2008), Lausanne (6 août 2008), Rolle (15 octobre 2008) et Morges (13 et 17 octobre 2008).

Nous remercions pour son aide Pierre-Alain Givel, membre de notre comité, ainsi que pour leurs collaborations dans le cadre de ces journées: Jean-Pierre Moll, guide de pêche, l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne, l'Institut Forel à Versoix, les Collèges de Beausobre à Morges, du Martinet à Rolle et des Collombières à Versoix, les stations d'épuration des régions morgienne et rolloise ainsi que celle de Vidy à Lausanne.

En outre, l'ASL organise depuis 1991, conjointement avec le Service des loisirs du canton de Genève, **un camp de vacances d'une semaine** à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "Le Léman, un labo vivant" pour les jeunes de 11 à 14 ans. Le camp a été organisé du 26 juillet au 1er août 2008. Signalons que ce camp, bien qu'organisé par l'Etat de Genève est exceptionnellement ouvert à tous les enfants résidant dans le bassin lémanique. Les enfants de Genève, Vaud, Valais et de France voisine peuvent donc en bénéficier.

Olivier Goy est responsable de l'organisation de ce camp qui rencontre chaque année un franc succès et nous le remercions pour son engagement. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole pour ces jeunes: Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP) qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues de l'Amicale des pêcheurs du Léman (APL), Michel Garde, pêcheur professionnel, Jean-Pierre Moll, guide de pêche, le Collège des Colombières et Olivier Bourquin, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à Versoix, Stéphane Gros, le Musée du Léman à Nyon et les Services Industriels de Genève.

### ***Une brochure de sensibilisation des jeunes « Tous dans le même bain »***

Grâce à un don de la Fondation Ernest Dubois, une brochure illustrée par EXEM et destinée aux jeunes est en cours d'élaboration pour distribution aux jeunes de 14 ans de la région lémanique.

Cette brochure a été réalisée par un groupe de bénévoles réunissant des enseignants, géographes, médecins et biologistes, ce qui a permis de préparer un document attractif et scientifiquement correct.

Un grand merci à Olivier Goy qui a assuré la coordination du groupe de travail ainsi qu'à Pierre Holzer, Juliette Vodinh, Jean-Claude Mulli, Philippe Spiess, Gabrielle Chikhi-Jans, Raphaëlle Juge, Jean-Bernard Lachavanne, enfin à Emmanuel Excoffier (EXEM) pour les illustrations et à Ariel Herbez journaliste qui en a fait une lecture critique.

Nous prendrons contact avec les départements d'instruction publique vaudois, valaisan et genevois ainsi qu'avec l'inspection académique en France pour leur demander d'assurer la distribution, comme cela avait été fait avec la Bande dessinée « Les Algues d'Abaddon »

### **L'ASL sur le WEB**

Grâce à Daniel Ossent qui en assure la maintenance, le site Internet de l'ASL ([www.asleman.org](http://www.asleman.org)) rencontre un grand succès puisqu'il reçoit régulièrement un grand nombre de visiteurs (plus de 28'000 visiteurs au cours de l'année écoulée). Un grand merci à notre webmaster bénévole.

Merci à Yves Longchamp qui oppose une résistance sans faille aux virus évidemment tous atypiques qui tentent de contaminer nos ordinateurs ainsi que pour ses multiples interventions pour dépanner le secrétariat et rendre possible « l'impossible ».

Un grand merci pour toutes ces aides précieuses.

### **PROMOTION**

Comme par le passé, l'ASL assure sa promotion à travers les actions qu'elle développe, les documents qu'elle diffuse, en particulier son magazine "*Lémaniques*", divers envois adressés à des publics-cibles et à travers son site Internet.

Comme l'an passé et malgré toutes les activités déployées - (le secrétariat à lui seul a adressé plus de 30'000 envois au cours de l'année écoulée) - l'effectif de nos membres continue à diminuer. Certains décèdent, d'autres nous informent qu'ils sont contraints de renoncer à faire partie de notre association pour des raisons financières, et ce n'est pas la crise qui va arranger les choses ! Bien entendu, nous continuons à faire parvenir notre journal *Lémaniques* aux personnes qui ont soutenu fidèlement notre association depuis plusieurs années

Nous comptons actuellement un peu moins de 5'000 membres alors que nous étions plus de 6000 il y a dix ans.

Nous cherchons des idées et des financements pour développer des actions de recrutement ciblées dans toute la région lémanique. Toutes les suggestions et aides sont les bienvenues.

### **REMERCIEMENTS**

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses pendant l'année écoulée. En plus des personnes que j'ai déjà signalées au fil de la présentation des actions développées, mes remerciements s'adressent tout d'abord à l'équipe du secrétariat :

- Gabrielle Chikhi-Jans tout d'abord, grâce à laquelle les nombreuses activités menées par l'ASL sont bien orchestrées et rondement menées,
- Laurence Dégerine pour sa grande disponibilité, ses compétences, son calme et sa bonne humeur, ce qui est fort apprécié de tous, y compris des visiteurs occasionnels.

- Olivier Goy, qui, en plus des activités d'animation et de promotion se rend disponible pour répondre présent dans les situations d'urgence.
- Philippe Spiess pour sa disponibilité à porter la « bonne parole ASL » dans les manifestations qui sont organisées souvent pendant le week-end

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidé à trouver des solutions à nos questions d'illustrations et de traduction : Viviane et Christophe Blatt des éditions Lightmotif, Jean-Jacques Kissling, Michel Roggo, Yves Ryncki, Daniel Schibli et Anna Eyckmans.

Merci à ceux qui nous ont aidé à maintenir en « bonne forme » notre installation/mobilier de bureau, le matériel d'exposition ou qui nous ont offert des conditions avantageuses pour la bureautique : Claude Devillard, Patrice Simon (université de Genève, départ. de biologie végétale), ainsi que le Dr. Dominique Burlet.

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide au secrétariat ou du matériel, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations :

Luce Annen, Primo Arcioni, Ateliers Les Cordiers, Dorothy Bassin, Dominique Beffa, Nadège Blackwell, Wally Dellenbach, Eddy Favre, Anders Florin (Multijoint SA), Heidi Giot, Raymond Goetchel, William Goy, Huguette Hieble, Pierre Holzer, Nelly Jaquenod, Elisabeth Jörimann, Ruth Kiefel, Josette et Jean-Jacques Kohli, Jean Maurer, Thérèse Michel, Angela Randolph, Jacques Rey, Madeleine Rey, Heidi Stulz, Stefan Swallert, Samuel Terrier, Catherine Venetz, ainsi que Xavier Mermoud, pour son soutien culinaire à l'occasion du repas offert aux bienfaiteurs de l'ASL !

Un très grand merci également à tous les donateurs qui se sont manifestés au cours de l'année 2008 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées.

Tout à l'heure, Max Rien, notre trésorier, vous donnera une liste de ces donateurs mais auparavant, permettez-moi d'adresser des remerciements tout particuliers à la Fondation Hans Wilsdorf, à la Loterie Romande (sections valaisanne, vaudoise et genevoise), à la Fondation Ernest Dubois, aux Services Industriels de Genève.

Je voudrais enfin remercier tous les membres du comité, pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

Jean-Bernard Lachavanne

# **RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE FRANÇAIS**

*par Alain GAGNAIRE, vice-président, responsable du groupe français*

**Sur la loi sur l'eau française** : lors de son rapport moral le président a évoqué les difficultés induites par le découpage communal en Suisse, source de frein à la mise en œuvre des mesures de protection du bassin versant ; c'est pour moi l'occasion, une fois n'est pas coutume, de noter qu'en France la loi sur l'eau de 1992 révisée plusieurs fois depuis lors, a apporté une solution aux effets divisifs du découpage communal, par un découpage en sous bassin. Certes la constitution des unités n'est pas aisée car elle doit obtenir l'adhésion des maires de toutes les communes, mais une fois réalisée, cette unité peut fonctionner avec comme exécutif une commission de pilotage constitué d'élus, d'administration et d'un collège consultatif de représentant des usagers. Ainsi le groupe français peut dans sa qualité de membre du collège des usagers suivre et être au plus près de la mise en œuvre de l'application de la loi sur l'eau dans le contrat de rivière ouest Léman et dans le futur contrat de rivières des Dranses.

**Contrat Ouest Léman** : exemple de vertu du contrat de rivières révélé par les visites organisées par le SYMASOL (gestionnaire du contrat) qui nous ont montré des étonnant et important travaux allant jusqu'à la renaturation de zone canalisée dans les années 60 et la restitution de ses méandres à l'Hermance ! Un bel exemple qui démontrent que lorsque chacun y met du sien et des moyens les résultats sont vite obtenus ; tout cela donne du courage pour continuer notre action et assurer une présence dans le collège des usagers.

**Le Contrat de Rivières des Dranses** : une année 2008 qui aura entraîné un délai de mise en route avec les élections municipales au printemps, mais l'enquête d'opportunité est déjà instruite, il « suffira » aux nouveaux élus de prendre en compte le projet déjà posé sur le bureau du ministère de l'environnement. Affaire à suivre cependant, car l'application des lois sur l'environnement ne suscite que rarement l'enthousiasme chez les maires,

surtout dans le secteur de montagne où les enjeux économiques voient toujours d'un mauvais œil les contraintes allant dans le sens de l'intérêt général.

**Action de représentation** : cette activité continue constitue l'essentiel de notre activité et se répartit essentiellement dans les réunions des commissions de pilotage mais aussi auprès de partenaires comme la FRAPNA pour laquelle nous participons à certaines actions : en particulier nous souscrivons à l'action « sentinelle de l'eau » afin d'apporter notre contribution au suivi des problèmes de l'eau pour tout le département de Haute-Savoie. Nous assistons également à des réunions concernant l'aménagement du territoire dans le cadre des travaux de la société civile du Chablais savoyard. Cet engagement est nécessaire pour le groupe français car il nous permet de nous intégrer dans le réseau local traitant de tous les problèmes liés au développement de la région et nous maintient au courant de tous les projets à venir.

**Action de promotion** : nous avons eu le grand privilège d'être invité d'honneur lors du vernissage, au « Palais Lumière » à Evian, de l'exposition « Lumières du lac » du photographe Laurent Geslin et de pouvoir y disposer d'un stand dans le hall durant toute la durée de l'exposition soit de novembre 2008 à janvier 2009. Le groupe français en remercie chaleureusement Monsieur Marc Francina maire d'Evian et député.

**Conclusion** : Le temps passe ... les 25 ans du groupe français sont atteints, l'action menée est toujours d'actualité bien que les données aient beaucoup changées : amélioration de la qualité des eaux du Léman, de l'épuration... mais notre présence est toujours requise pour occuper la chaise du représentant des usagers et des intérêts du Léman, pour suivre les projets de développement de notre région ... Nous poursuivrons avec opiniâtreté cette tâche pour cela nous comptons toujours sur votre soutien, ce dont nous vous remercions d'avance.

L'ASL est heureuse d'avoir contribué à la sensibilisation du public et des élus de la région lémanique au problème de pollution du Léman et des rivières et se réjouit des progrès réalisés. Assurément, nous sommes sur la voie d'une « success story » du Léman, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux, ce qui justifie pleinement la poursuite de l'action de l'ASL.

En effet :

- l'objectif de réduction du phosphore dans le lac à 20 microgrammes par litre n'est pas encore atteint (actuellement 26 microgP/l)
- le niveau de pollution de nombreuses rivières est encore trop élevé
- l'émergence de nouvelles pollutions, telles que les substances à effet hormonal et les pesticides est à surveiller de près en raison des risques potentiels qu'elles font encourir à la flore, à la faune et finalement à l'homme

Pour contribuer efficacement à la restauration durable de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2001-2010, outre l'accomplissement de ses activités habituelles (voir [www.asleman.org](http://www.asleman.org)), telles que l'information et la sensibilisation de la population lémanique (en particulier des jeunes), les actions concrètes sur le terrain, etc., l'ASL continuera à mobiliser ses forces autour de trois grands objectifs :

1. L'adhésion des acteurs de l'eau de la région lémanique à la Charte de l'eau
2. La mise en œuvre concrète des principes de durabilité de la Charte de l'eau par les collectivités locales et la société civile
3. La valorisation des résultats et la promotion de la méthode LEMANO d'évaluation de la durabilité de la gestion de l'eau

**Les actions et projets de l'ASL pour 2009-2010 sont les suivants :**

**1. Poursuite de la campagne de promotion pour une adhésion à la Charte de l'eau de la région lémanique auprès des communes et des particuliers.**

La gestion durable des ressources en eau n'est en effet pas seulement la tâche des autorités et des administrations publiques. Chaque usager (individu ou entreprise) est directement impliqué dans cette gestion pour garantir à long terme l'accès à une eau de qualité en quantité suffisante.

Les enjeux liés à l'eau et l'ampleur de la tâche sont tels qu'ils reposent non seulement sur l'action incitative, normative et répressive des pouvoirs publics, mais aussi sur une adaptation comportementale individuelle. « Je vis, donc je consomme de l'eau, je la pollue et si je n'y prends garde, je la gaspille », c'est une évidence. Chacun d'entre nous, que ce soit chez lui et sur son lieu de travail, doit prendre pleinement conscience de cette réalité et peut/doit concrètement contribuer à l'amélioration de la gestion et de la préservation de cette ressource précieuse.

L'ASL invite donc les habitants et entreprises de la région lémanique à adhérer formellement à la Charte de l'eau et à appliquer ses principes de gestion durable. Par cet engagement, ils manifesteront leur appui à cette initiative et montreront leur attachement à la préservation de cette magnifique région et leur volonté de voir évoluer la gestion actuelle de la ressource eau dans une optique de développement durable.

**2. Valorisation des résultats et promotion de la méthode LEMANO d'évaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau**

Adhérer aux principes de la Charte de l'eau c'est bien, les mettre en pratique, c'est encore mieux mais aussi plus difficile, comme on le sait.

Si chacun d'entre nous peut participer à la bonne gestion de l'eau, les communes ont un rôle de premier plan à jouer dans la mise en œuvre d'une gestion durable des ressources en eau et cela non seulement dans les domaines traditionnels d'approvisionnement en eau potable et en assainissement des eaux usées, mais aussi dans le cadre des décisions qu'elles prennent dans d'autres domaines susceptibles d'avoir une influence directe ou indirecte sur l'eau, tels que par exemple, dans l'aménagement du territoire, l'information des habitants, la transparence dans la gestion, domaines qui sont inclus notamment dans les articles 3, 4 et 8 de la Charte de l'eau.

Couplée à la mise en œuvre des principes de la Charte de l'eau, l'application de la méthode LEMANO permettra aux communes de la région lémanique de faire le point sur leur façon de gérer l'eau sous l'angle critique du développement durable. Grâce à la mise en évidence des points forts et des points faibles de leur gestion de l'eau, elles disposeront des informations indispensables pour prendre les mesures d'amélioration nécessaires.

Les rapports présentant les résultats de l'étude LEMANO sont pratiquement tous terminés sur les quatre bassins. Le rapport sur le bassin de l'Aubonne est imprimé ; les rapports des autres bassins (bassins de la Versoix (Ain, Vaud, Genève), des Dranses (Valais) et du Foron de Sciez (Haute-Savoie) le seront d'ici la fin de cette année. Les résultats seront présentés en primeur aux acteurs locaux et régionaux de la gestion de l'eau (politiques, gestionnaires) de tous les bassins, puis aux usagers (ménages, industries, agriculture).

En fonction de l'intérêt manifesté par d'autres communes de la région lémanique, application de l'étude LEMANO à d'autres bassins versant de rivières. Des démarches seront entreprises pour trouver le financement nécessaire à l'étude des bassins versants de la Venoge (Vaud), de l'Allondon (Ain, Genève), de la Dranse (Haute-Savoie) et de la Viège (Valais), rivières à enjeux environnementaux, sociaux et économiques particulièrement importants.

### **3. Lémaniques**

Publication de 4 numéros du trimestriel *Lémaniques* de l'ASL.

### **4. Elaboration d'un Programme de sensibilisation des jeunes à l'eau**

### **5. Publication et promotion de la Brochure « Tous dans le même bain » destinée aux jeunes**

Publication et distribution d'une brochure destinée à sensibiliser les jeunes de la région lémanique à la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, grâce au don de la Fondation Ernest Dubois

### **6. Organisation de Passeports-vacances et camps de vacances**

### **7. Présence de l'ASL dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau**

### **8. Présence de l'ASL à l'Exposition universelle de Shanghai « Better City-Better Life » du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2010**

L'ASL sera présente dans le pavillon commun des villes de Bâle, Genève et Zürich dont le thème est « Better Water- Better urban life ». La « Success story » du Léman et de la « Lake Geneva Region » proposée par l'ASL a été choisie pour le cas genevois et nous faisons partie d'un groupe de travail associant l'ASL à la Ville de Genève, au canton de Genève (Office de la promotion économique, Service des eaux...), aux Services industriels de Genève et à la Fondation Braillard qui s'attache à définir les contours de cette participation.

### **9. Préparation du 30ème anniversaire de l'ASL**